

Conseil de développement  
Commission maritime #2  
15/04/2015

*Point d'information sur le FEAMP*

# Plan

- **Cadrage**
  - Les fonds européens
  - Le FEAMP
- **Le volet territorial du FEAMP**
  - Objectifs
  - Retour sur gouvernance et réalisations sur la période écoulee (2007-2014)
  - Gouvernance à venir / rôle du Conseil de développement et de la Commission maritime



FEAMP

un fonds européen parmi  
d'autres ...

- **Les politiques européennes visent à favoriser la croissance et l'emploi (stratégie Europe 2020)**

## STRATÉGIE EUROPE 2020



Politique de  
cohésion économique,  
sociale et territoriale



Politique  
de développement  
rural



Politique des  
affaires maritimes  
et de la pêche

Réduire les écarts  
de richesse  
et de développement  
entre les régions  
de l'Union européenne

Accompagner  
et harmoniser  
les mutations  
de l'espace rural

Développer la pêche  
et l'aquaculture  
tout en préservant  
la ressource  
et la biodiversité marine



FEAMP

un fonds européen parmi d'autres ...

- **Les 4 fonds STRUCTURELS :**  
= instruments financiers de ces politiques européennes

## STRATÉGIE EUROPE 2020

Politiques



Politique de cohésion économique, sociale et territoriale



Politique de développement rural



Politique des affaires maritimes et de la pêche

PCP

### Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)

Fonds structurels

FEDER

FSE

FEADER

FEAMP

15,5 Mds €

11,4 Mds €

588 M €

FEAMP : Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche



FEAMP

# un fonds européen parmi d'autres ...

- **Une philosophie INTERFONDS :**

- La commission européenne souhaite que ces fonds interviennent **conjointement et efficacement** au service de la compétitivité et du développement des territoires.
- **L'intervention du FEAMP doit donc se concevoir de façon cohérente avec les interventions des autres fonds**, sous le chapeau de la stratégie de la Cornouaille (AMI Cornouaille, Octobre 2014)
- *NB : En France, une même dépense ne pourra toutefois pas être financée par plusieurs fonds*





FEAMP

# Le FEAMP : quels objectifs ?

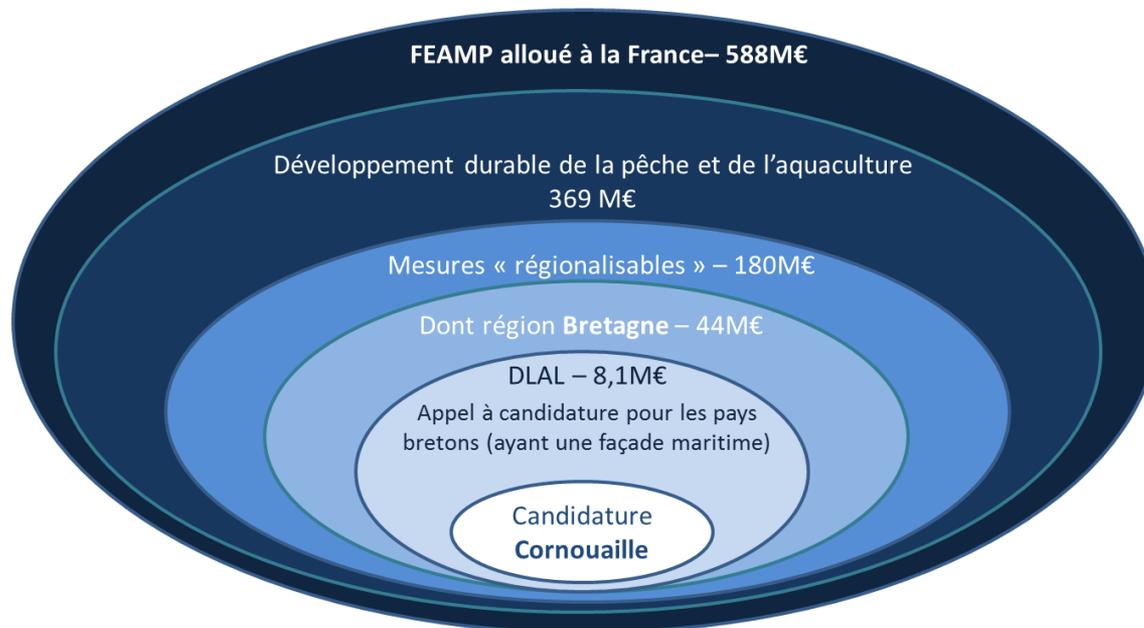
1. **Promouvoir une pêche durable** du point de vue de l'environnement, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances à travers les objectifs spécifiques suivants :
  - Réduire l'impact des pêcheries sur l'environnement marin, y compris l'évitement et la réduction autant que possible des captures indésirées,
  - Protéger et restaurer la biodiversité aquatique et des écosystèmes,
  - Assurer un équilibre entre la capacité de pêche et les possibilités de pêche disponibles,
  - Renforcer la compétitivité et la viabilité des entreprises de pêche, y compris celles de la petite pêche côtière, et améliorer de la sécurité ou des conditions de travail,
  - Soutenir le renforcement du développement technologique, l'innovation, y compris l'amélioration de l'efficacité énergétique et le transfert de la connaissance,
  - Développer la formation professionnelle, l'acquisition des connaissances et la formation le long de la vie.
2. **Favoriser une aquaculture durable** du point de vue de l'environnement, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances,
3. **Favoriser la mise en œuvre de la PCP** à travers les objectifs spécifiques suivants : amélioration et soutien de la connaissance scientifique, de la collecte et de la gestion des données ; soutien au contrôle et l'exécution par le renforcement des capacités institutionnelles et grâce à une administration publique efficace sans alourdir les charges administratives,
4. **Augmenter l'emploi et la cohésion territoriale,**
5. **Favoriser la commercialisation et la transformation,**
6. **Favoriser la mise en œuvre de la PMI**



FEAMP

# Des mesures nationales au volet territorial ou DLAL du FEAMP

Le DLAL au sein des différentes mesures du FEAMP, et enveloppes associées



NB : maquette financière provisoire en l'attente du dépôt et de la validation du Programme Opérationnel français du FEAMP

- **Plusieurs responsables (autorités de gestion)...**
- **Différents interlocuteurs possibles pour un projet en fonction de ses caractéristiques (projet collectif, investissement d'un établissement ...)**

**=> Au niveau local (Pays) : Le volet territorial du FEAMP ou DLAL**



FEAMP

# Le volet territorial ou DLAL : objectifs

## – Objectifs DLAL :

= **Priorité 4 UE** : AMÉLIORER L'EMPLOI ET LA COHÉSION TERRITORIALE

- Outil d'accompagnement au **maintien et au développement de l'emploi direct et indirect des filières pêche et aquaculture**
- **Renforcement de la place des filières pêche et aquaculture dans le développement des territoires littoraux**

## TRADUCTION DES OBJECTIFS

### EMPLOI-ECONOMIE

#### Soutien de projets :

- Emploi - Formation
- Accompagnement des entreprises de pêche (étude faisabilité, ...)
- Circuits courts/Vente directe

### IMPLICATION et LIEN TERRE-MER

#### Concertation :

- Participation des représentants filières dans les instances de gestion et réflexion

#### Soutien projets :

- Soutien de projets filières/mise en réseau

## – 3 domaines d'intervention au plan financier

- Aide préparatoire (rédaction candidature)
- Mise en œuvre de la stratégie
- Activités de coopération



FEAMP

# Le volet territorial ou DLAL : objectifs

- **Objectif Région Bretagne** : Positionner les activités de la pêche et de l'aquaculture au cœur du projet de développement des territoires maritimes
- Appui sur les structures « Pays » :

## PROJET POLITIQUE MARITIME BZH :

Concertation Elus / Société Civile  
Echelle cohérente – territoire de vie

11 « Pays Maritimes » potentiels  
GALPA

## CADRE FINANCIER D'INTERVENTION DE LA RÉGION BRETAGNE :

Aide préparatoire de 25 000€

Taux FEAMP sur projets DLAL = 65%

Autofinancement mini : 20%

Fonds FEAMP BZH pour DLAL : **8,1 millions d'€**

## LANCEMENT DLAL EN BRETAGNE :

- Appel à candidature : juin/septembre

- Réponse des « Pays »

- Sélection (critères « qualité » : innovation, implication professionnels, cohérence stratégie territoire/filières,...)

JUIN//SEPT. 2015

ÉTÉ 2015 -> NOV 2015

DÉC. 2015

APPEL À  
PROJET BZH

CONSTRUCTION ET  
RÉDACTION  
STRATÉGIE

VALIDATION PAR LE  
GROUPE/PAYS DE CORNOUAILLE  
ET DÉPÔT

RÉCEPTION PAR  
CONSEIL RÉGIONAL

VALIDATION PUIS  
CONVENTIONNEMENT



FEAMP

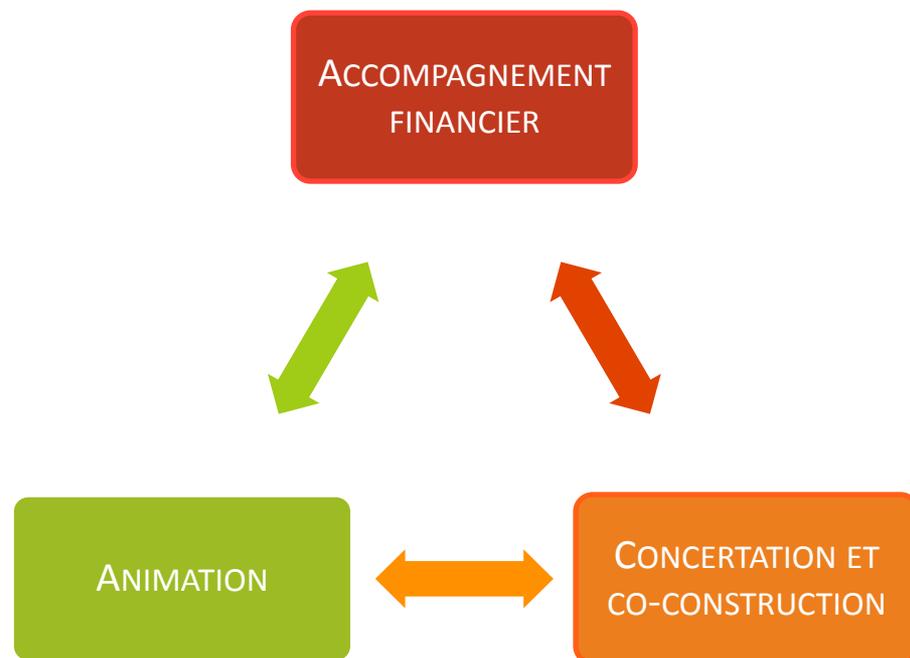
# Avant le DLAL était l'Axe 4 : Objectifs

OBJECTIF AXE 4 FEP :

« Développement durable des zones dépendantes des activités de pêche et aquaculture »



11 GROUPES EN FRANCE  
+ 312 FLAGs UE  
+ 8818 projets  
(28 projets/groupes en moy)





FEAMP

# Avant le DLAL était l'Axe 4 : GALP Cornouaille

- GROUPE CORNOUAILLE :
  - AXE 4 EN CORNOUAILLE :
    - Territoire dépendant de la filière pêche et de l'aquaculture
    - Territoire de Cornouaille pertinent
  - MONTAGE DE LA CANDIDATURE :
    - Structure Pesca : périmètre Cornouaille
    - Appui technique AOCD (structure historique Leader)
    - Appui des CLPMEMs
  - CALENDRIER :
    - Premier dépôt candidature 2008
    - Retenu en 2009 et conventionnement en juin 2010

# Avant le DLAL était l'Axe 4 : GALP Cornouaille

- **UNE STRATÉGIE À L'ÉCHELLE DE LA CORNOUAILLE :**

## 3 objectifs

⇒ Préserver les richesses naturelles

⇒ Créer de la valeur ajoutée à partir des ressources locales

⇒ Renforcer le lien terre-mer

+ 6) Coopération  
+ Animation du groupe (7-8)

## 9 fiches actions

1) Construire une connaissance partagée pour des usages concertés du littoral

5) Diversifier les sources de revenus des entreprises

4) Promouvoir et valoriser les productions locales

2) Renforcer la participation des acteurs dans le développement du territoire

3) Développer une image positive de la filière pêche

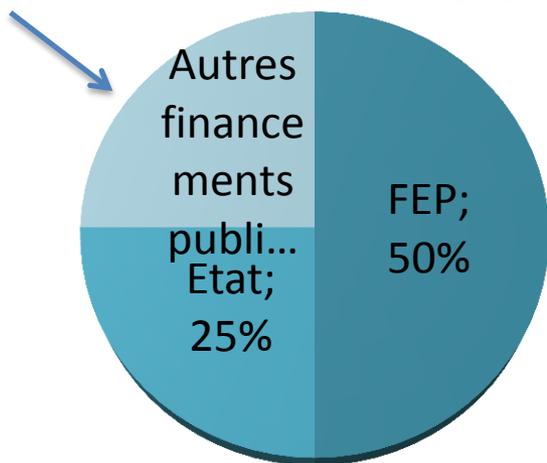
3 bis) *Valoriser les savoir-faire et le patrimoine humain des filières pêche et conchyliculture*

# Avant le DLAL était l'Axe 4 : GALP Cornouaille

- **FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE :**

- 500 000 € FEP
- 250 000 € Etat
- 250 000 € de co-financements (non réservés)

Co-financements à solliciter projet par projet



**1 Million €**  
**PRÉVUS**  
**POUR LA CORNOUAILLE**

*Dont financement de l'animation  
(10% de la maquette : ½ ETP)  
+ Soutien du fonds FNADT :  
mi-temps sur la période de programmation*

# Avant le DLAL était l'Axe 4 : GALP Cornouaille

- UN GROUPE D'ACTION LOCAL PÊCHE (GALP) : COMPOSITION

1 Comité de Programmation  
+  
1 structure porteuse (Pesca)  
+  
Partenaires (co-financeurs,  
porteurs de projet,...)  
  
= GALP Cornouaille

STRUCTURE	FILIÈRES	TERRITOIRE
CDPMEM 29	X	
CRPMEM 29	X	
Syndicat de la Baie de la Forêt	X	
CRC	X	
Association Pesca	X	
PDB (OPOB)	X	
Association des coureurs de grève	X	
GPME Loctudy	X	
CCI	X	
Association des ligneurs	X	
Fédération Maritime de la Baie de Douarnenez		X
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud		X
Finistère Tourisme		X
Chambre d'Agriculture		X
COCOPAQ		X
Concarneau Cornouaille Agglomération		X
Douarnenez Communauté		X
AOCD		X
FNPPSF		X
UMIH 29		X

- **UN GROUPE D'ACTION LOCAL PÊCHE (GALP) : RÔLE**

- **ANIMATION :**

- Emergence de projet (*participation réunions, suivi actualité filières, animation de groupes de travail...*)
- Accompagnement des porteurs de projets et instruction (*inscription du projet dans la stratégie du groupe, montage du dossier : argumentaire, pièces administratives, identification des dépenses,...*)
- Programmation (*après validation instruction – ASP*)
- Vote en Comité de Programmation

- **RÔLE COMITÉ DE PROGRAMMATION :**

- Rencontre des porteurs de projets en « opportunité »
- Vote du projet en Comité (*après envoi fiche technique : objectifs, plan de financement, inscription dans stratégie,...*)
- Réflexion sur stratégie

- **GALP :**

- Information stratégie
- Mise en réseau
- Participation réseau national, européen,...



## RÉSULTATS GALP CORNOUAILLE

- **CONSOMMATION DES FICHES ACTION :**

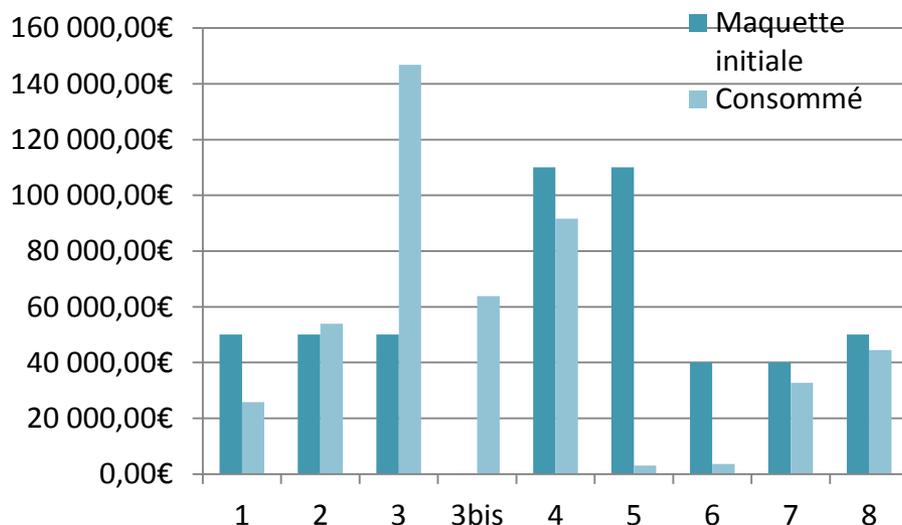
44 PROJETS SOUTENUS  
+ 1M €  
+ 20 porteurs de projets

FORT SUCCÈS DES AXES :  
- **Meilleure image filières**  
- **Promotion produits**  
- **Patrimoine**

- **RÉSULTATS POUR LE GROUPE :**

- **Mise en réseau** des acteurs terre-mer, filières, ...
- Renforcement de **l'image maritime** du territoire
- Mobilisation de tout le territoire
- **Engagement filières dans les démarches territoriales**

=> Terreau favorable au DLAL !



# Avant le DLAL était l'Axe 4 : Résultats

## EXEMPLES DE PROJETS

- Promotion/Meilleure image de la filière :
  - « Ouverture numérique de la filière pêche » CDPMEM29
  - Festival photo « L'Homme et la Mer » Guilvinec
  - Campagne de promotion des métiers – Lycée maritime du GV
  - Conférence Entre Terre et Mer – Lanriec/Concarneau
  - Magazine En Liens
  - Conférence « Avenir de la filière »
- Promotion des produits :
  - Etude de restructuration de la criée de Lesconil
  - Nouvelle scénographie Haliotika
- Patrimoine :
  - Restauration Hémérica : outil pédagogique et d'attractivité
  - Mémoires de marées
- Implication filières dans politiques locales :
  - Fiches métiers – CDPMEM – à destination des acteurs publics locaux
- Meilleure connaissance environnement :
  - Observatoire de l'eau CRC à destination des professionnels (mise en réseau suivi qualité de l'eau, alertes,...)
  - Panneaux informatifs rivière de Pont l'Abbé : impulsion GIZC – financement Axe 4 FEP

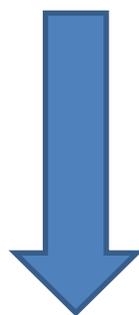




FEAMP

# Le volet territorial ou DLAL : Gouvernance pour 2014-2020

- 2007-2013: Axe 4
  - programme « indépendant » de la structure institutionnelle Pays, avec un comité de programmation

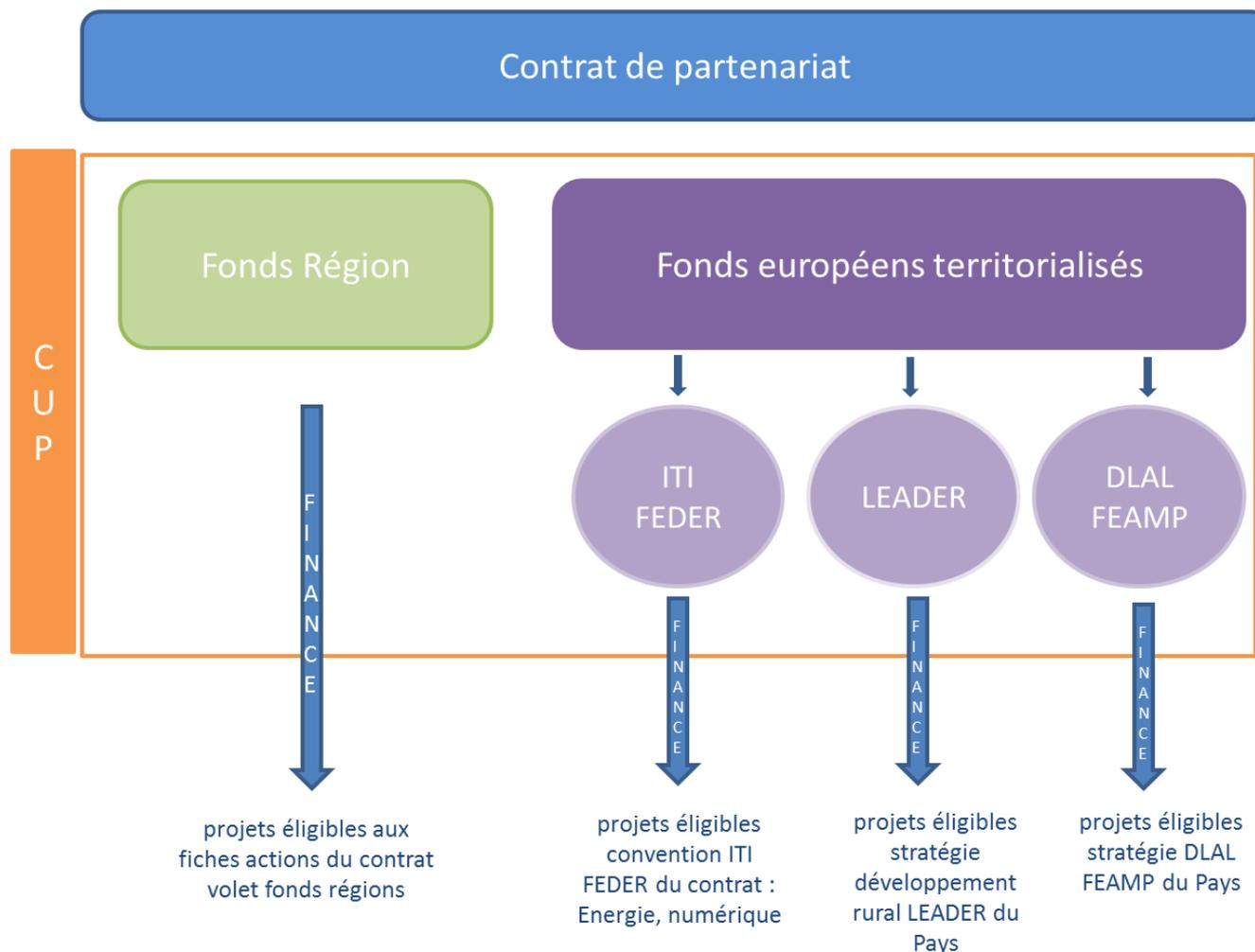


- 2014-2020 : DLAL FEAMP
  - suivi par le comité unique de programmation (**CUP**) interfonds, et sans doute une « commission » maritime (élus, conseil dév,...)



FEAMP

# Le volet territorial ou DLAL : Gouvernance pour 2014-2020



# Comité Unique de programmation

Projets sollicitant des **fonds Région**

Projets sollicitant des **fonds européens** (LEADER, ITI FEDER, DLAL **FEAMP**)

Collège public :  
Président du Pays  
+ 10 élus EPCI  
+ **Conseiller régional référent Pays**

Collège privé :  
12 membres issus du Conseil de développement

Collège public :  
Président du Pays  
+ 10 élus EPCI

Collège privé :  
**12 membres issus du Conseil de développement**

Voix consultatives : Conseillers régionaux du territoire, Conseillers départementaux désignés par le Président du Conseil Départemental, Président du Parc Naturel Régional d'Armorique

Emet un avis avant validation par les instances régionales

Sélectionne ou non le projet / avant validation de la programmation par les instances régionales (pour le DLAL FEAMP)

*Proposition d'organisation de la région (provisoire) :*

Une **Commission maritime** qui examine en amont les projets DLAL FEAMP, avec 2 représentants parmi les 12 représentants du collège privé ?



FEAMP

Après toutes ces informations ...  
quelles suites ?!

- **Quel rôle souhaité pour la commission maritime vis-à-vis**
  - **De la phase d'élaboration de la candidature en 2015 ?**
  - **De la mise en œuvre du DLAL du FEAMP en 2016 en Cornouaille ?**